

**MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 10 AVRIL 2026**

VICAT informe ses actionnaires qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le vendredi 10 avril 2026 à 10 h 00, au siège social situé 4 rue Aristide Bergès - Les Trois Vallons - 38080 L'ISLE D'ABEAU.

L'avis de réunion valant avis de convocation, comportant l'ordre du jour, les projets de résolutions et les principales modalités de participation et de vote à cette Assemblée, a été publié au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires (BALO) n° 26 du 2 mars 2026 et a fait l'objet d'un avis rectificatif au BALO n° 31 du 13 mars 2026.

Ce document est consultable dans la rubrique « **Investisseurs/Les assemblées générales/Ensemble des documents disponibles avant l'Assemblée Générale** » sur le site internet du Groupe www.vicat.fr

Les documents et renseignements relatifs à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires en vigueur et peuvent être consultés sur notre site dans la rubrique « **Investisseurs/Informations réglementées (Permanent)/Modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée Générale** » ainsi que dans la rubrique « **Investisseurs/ Informations réglementées (Périodique)/Rapport financier annuel et document de référence** ».

Document d'enregistrement universel 2025 :

- Comptes consolidés au 31 décembre 2025	Chapitre 7.1
- Comptes annuels de l'exercice écoulé (Comptes sociaux) au 31 décembre 2025	Chapitre 7.2
- Tableau de l'affectation du résultat	Chapitre 8.2
- Rapport de gestion	Chapitre 7
- Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	Chapitre 7.1.3
- Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux	Chapitre 7.2.3
- Rapport de durabilité	Chapitre 3
- Rapport du commissaire aux comptes sur le rapport de durabilité	Chapitre 3.14
- Rapport sur le gouvernement d'entreprise	Chapitre 5
- Actionnariat	Chapitre 4.3
- Liste des mandats et fonctions exercés par les administrateurs	Chapitre 5.2.1.3
- Liste des mandats et fonctions exercés par les directeurs généraux	Chapitre 5.2.4
- Eléments de rémunération des dirigeants mandataires sociaux	Chapitre 5.4
- Montant des honoraires versés aux commissaires aux comptes	Chapitre 7.1.2 - Note 21
- Texte du projet de résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire	Chapitre 8.2

Documents disponibles avant l'Assemblée Générale

(se reporter à la page dédiée sur www.vicat.fr/investisseurs/ag-actionnaires) :

- Montant global, certifié par les commissaires aux comptes, des rémunérations versées aux 10 personnes les mieux rémunérées
- Bilan social